

<http://www.snetap-fsu.fr/Agir-pour-le-droit-des-femmes-est,3889.html>



Agir pour le droit des femmes est un combat syndical

- Les Dossiers - Vie internationale -

Date de mise en ligne : mercredi 9 décembre 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Chaque mois de mars, pendant deux jours, c'est avec un grand enthousiasme que se retrouvent les femmes et les hommes (et oui, il y en a) de trois confédérations [CGT](#), [FSU](#) et Solidaire, pour qui « Agir pour le droit des femmes est un combat syndical ».

Bien sûr, il y a les habitué-es. Mais chaque année de nouveaux visages apparaissent. Des jeunes souvent. Bon, soyons honnêtes, des hommes, il n'y en a pas assez. Mais tout de même...

Les 19 et 20 mars 2015, à la Bourse du Travail de Saint-Denis, quatre thèmes étaient proposés : Femmes et syndicats en Europe, Femmes et Création, Domesticité, et enfin, Classification.

Le thème « Femmes et syndicalisme en Europe » était animé par deux jeunes sociologues qui ont étudié la place des femmes dans les syndicats d'Allemagne et de Grande-Bretagne et une militante des Commissions ouvrières pour l'Espagne.

Un constat commun avec la France, les femmes qui occupent les emplois les plus précaires, les moins payés, surtout dans les services, se syndiquent moins que les hommes.

Et, lorsqu'elles sont syndiquées, elles subissent une répression importante. Cependant, des conflits très longs (plusieurs mois), en Allemagne dans les commerces ou à l'hôpital, ont permis d'améliorer leurs conditions de travail, une hausse minime des salaires et une reconnaissance du travail des femmes, et pour corollaire une augmentation des adhésions syndicales.

En Grande-Bretagne, où domine un ultralibéralisme (le capitalisme abouti) et une extrême précarisation, la syndicalisation des femmes est très difficile, l'essentiel des syndicats sont présents dans le secteur public. Et, le gouvernement ne ménage pas ses efforts pour détruire les acquis sociaux. En quarante ans, les syndicats ont perdu la moitié de leurs syndiqué-e-s.

Mais, où sont les femmes dans les syndicats ?

En Allemagne, il existe des quotas. Ainsi, 8 femmes et 6 hommes sont présents dans instances dirigeantes du syndicat des services. Mais... le président est un homme. Dans les syndicats allemands, seuls 20% des présidents sont des présidentes. Ce chiffre est sensiblement le même pour la Grande-Bretagne, où il est intéressant de constater que les militantes sont surreprésentées dans des mandats qui ne prennent pas de temps sur celui de la famille. Elles sont rarement présentes à la table des négociations sur les salaires ou le temps de travail.

En Espagne, il semble que les Commissions ouvrières soient plus sensibles à l'égalité femmes-hommes. En 1978, les Commissions ouvrières tiennent leur premier congrès sur le thème de la discrimination. Et, avec la présence des femmes, on constate une évolution au cours du temps dans les actions et décisions des syndicats comme celle de l'exclusion de militants convaincus de violences contre les femmes.

En France, si pour quelques syndicats qui ont opté dans leurs statuts pour la parité de représentation (secrétariat général bicéphale, parité dans les instances, alternance de prise de parole...), et d'autres dispositions permettant une meilleure implication des militantes, beaucoup d'autres n'ont pas encore pris la mesure du sujet.

Il reste donc à persuader les militants que si les militantes sont sous-représentées dans les instances dirigeantes des syndicats, ce n'est pas parce que celles-ci ne veulent pas participer, ou que si elles prennent moins la parole dans les assemblées, c'est parce qu'elles n'ont pas envie de le faire... Il reste assurément à tordre le cou à un certain nombre de préjugés.

Pour le secteur Femmes du SNETAP-[FSU](#),
Francine Barre